

OPPOSITION UNIVERSITAIRE - INFORMATION POLITIQUE :

LA GREVE DES TRAVAILLEURS DE LA MURER

Pendant la semaine dernière (du 7 au 12 avril), les travailleurs de 3 chantiers de l'entreprise Murer se sont mis en grève, posant une série de revendications pour le respect par le patron du contrat de travail (salaires), contre le statut de saisonnier permettant notamment au patron de les déplacer arbitrairement, et contre leurs conditions de logement, les baraques. Cette grève a abouti, après une semaine de lutte très dure des travailleurs qui ont rencontré l'opposition du patronat, de l'Etat et des syndicats, à la satisfaction de leurs revendications. Cette grève (la première aussi claire depuis longtemps) est, dans la situation politique suisse actuelle, d'une importance capitale. Elle peut marquer la reprise des luttes anti-capitalistes en Suisse. Elle a soulevé notamment les points suivants :

- Cette grève est la critique de la politique de collaboration de classe des syndicats ouvriers, cette politique consistant à assumer l'ensemble du développement économique et social avec le patronat (accords sur la stabilisation de la main-d'oeuvre étrangère, prise en charge commune de la construction de logements, etc.). Cette politique se traduit par la signature de contrats collectifs valables pour plusieurs années, contrats dans lesquels, en échange d'avantages matériels (salaires, vacances, perception automatique par le patron des cotisations syndicales, par exemple), les syndicats renoncent au droit de grève. Cette politique permet au patronat de planifier le développement capitaliste, sans heurts, et enlève aux travailleurs les moyens d'imposer le respect des contrats, de lutter contre les irrationalités de leur application et de mener des luttes offensives pour dépasser les contrats. La grève comme instrument indispensable de la lutte ouvrière leur est ainsi enlevé.

Les travailleurs de la Murer ont non seulement critiqué la politique syndicale en se mettant en grève, mais aussi les structures syndicales dans leur ensemble, centralisées bureaucratiquement, en décidant dès le premier jour de grève de créer une commission élue directement par la base, autonome, seul organe pouvant les représenter effectivement par la suite. Ils ont montré la valeur unique de la lutte à la base.

A l'Université, les autorités s'efforcent de mettre en place des structures de participation (commissions paritaires). La participation, coupée de toute lutte à la base, donc des conditions d'autonomie du mouvement étudiant, vise à faire assumer par les étudiants la réorganisation capitaliste de l'Université.

CETTE GREVE A REAFFIRME LA NECESSITE DE L'AUTONOMIE DU MOUVEMENT OUVRIER COMME CONDITION ESSENTIELLE AU DEVELOPPEMENT DES LUTTES ANTI-CAPITALISTES.

- Dans son contenu, cette grève a posé clairement le statut des travailleurs saisonniers.

Dans le cadre de la division technique du travail, les travailleurs saisonniers représentent un type de main-d'oeuvre particulier : salaires bas, possibilités de manipulations illimitées (les entreprises du bâtiment peuvent déplacer leurs travailleurs de Genève à Uri par exemple d'un jour à l'autre, les licencier